

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION  
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-deux et le 29 septembre à 16h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Congrès, Immeuble Consulaire 19100 BRIVE - salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 22 septembre 2022.

**DELEGUES PRESENTS :**

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze : Madame Pascale **BOISSIERAS**, Conseillère Départementale (Suppléante de M. COMBY)

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :**

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur François PATIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : 2022-30 – Création et modification de postes et mise à jour du tableau des emplois de la Régie Personnalisée

**RAPPORTEUR** : M. Julien BOUNIE, Président

Le 15 juin dernier, par la délibération 2022-19, vous avez délibéré sur le tableau des emplois de la Régie en créant un poste d'employé polyvalent entretien/maintenance, emploi occupé par Mme Lucie Bruand affectée principalement au ménage de l'aéroport.

En raison de l'accroissement de l'activité de la Régie, vous avez validé le principe du recrutement d'une assistante au service administratif et financier, pour un an du 6/9/22 au 6/9/23 en contrat d'apprentissage en L3 « Assistant contrôle de gestion ». Cet emploi est désormais pourvu par Mme Elisa Boileau qui sera présente à 50% de son temps à la Régie sous le format (15 jours de cours/15 jours en entreprise). Les 50% du temps restant pourraient également faire l'objet d'un recrutement en CDD d'un an renouvelable pour accomplir les mêmes tâches.

Par ailleurs, il serait souhaitable de pérenniser ce poste d'assistant administratif et financier en l'intégrant au tableau des emplois permanents de la Régie.

D'autre part, des aménagements de postes sont rendus nécessaires par la montée en charge du personnel déjà présent. C'est le cas notamment au service technique où le Responsable doit se recentrer sur des fonctions purement techniques. De ce fait, la fonction de SGS-SMS, actuellement pourvue par le Responsable Technique serait attribuée à Mme Myriam Barbeaud, Assistante de Direction, qui passerait au statut cadre, eu égard à ses nouvelles fonctions.

Enfin, est apparue la nécessité de fluidifier les relations entre d'une part le Syndicat Mixte, la Régie et les élus et institutionnels divers. A cet effet, il est envisagé de recourir à une personne chargée des relations publiques et institutionnelles.

De fait, il serait souhaitable de pérenniser le poste d'assistant administratif et financier en l'intégrant au tableau des emplois permanents de la Régie, ainsi que le poste de chargé des relations publiques et institutionnelles.

**TABEAU DES EMPLOIS**

Mise à jour : 29 septembre 2022

Poste/Emploi	Secteur	A pourvoir / Pourvu	Date des délibérations de création
1	Directeur Public / Contractuel	Moulis	05/09/2016...15/06/2009
2	Assistante de Direction - SGS/SMS	Privé Barbeaud	09/11/2009
3	Resp. des Services Exploitation- SSLIA - Sûreté	Privé Joos	21/03/2016
4	Resp. Technique	Privé Prat	09/11/2009
5	Resp. Marketing Commercial Communication	Privé Le Ruyer	09/11/2009
6	Resp. administratif et financier	Privé Garcia	25/10/2010
7	Resp SSLIA/Chef de Manœuvre	Privé / Détachement Lacotte	14/09/2009
8	Chef de manœuvre	Privé Ceaux	09/11/2009
9	Chef de manœuvre	Privé Delmond	09/11/2009
10	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 1	Privé Audevard	09/11/2009
11	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 2	Privé Planchaud	09/11/2009
12	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 3	Privé (Veschambre-Tauran*1)	08/01/2020
13	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 4	Privé Pelletier	09/11/2009
14	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 5	Privé (Frégeac*2)	01/11/2021
15	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 6	Privé Peruggia	09/11/2009
16	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 7	Privé Martegoute	(CDD) 10/02/2022
17	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 8	Privé Jeannin	(CDD) 21/03/2022
18	Agent AFIS/Ops 1	Privé Raharinoa	09/11/2009
19	Agent AFIS/Ops 2	Privé Valette-Malcoeffe	09/11/2009
20	Avitailleur 1	Privé Poulbassia	25/10/2010
21	Technicien	Privé Laplace	25/05/2021
22	Employé polyvalent entretien/maintenance	Privé Bruand	01/07/2022
23	Assistant(e) Administratif et financier	Privé	
24	Chargé(e) des relations publiques et institutionnelles	Privé	

\*1 : Congé pour Création d'Entreprise jusqu'au 31/12/22

\*2 : Congé pour Création d'Entreprise jusqu'au 31/10/22




Nous vous demandons donc de bien vouloir :

- valider la création de ces 2 postes au tableau des emplois de la Régie,
- valider les modifications fonctionnelles concernant les emplois occupés par les personnes chargées du SGS/SMS, du technique,
- d'inscrire les crédits correspondants aux budgets des années concernées.

Nombre de membres en exercice : 8  
 Nombre de membres présents : 5  
 Nombre de suffrages exprimés : 5  
 Votes : Pour : 5  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**Adopté à l'unanimité**

  
 Pour extrait certifié conforme  
 Le Président du Conseil d'Administration  
 Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,  
 Enregistrée en Sous-Préfecture le 05/10/2022

Publiée et notifiée le 05/10/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.